




LE BAFA

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

C'est un brevet délivré par le ministère de la Cohésion Sociale qui permet à des jeunes âgés d'au moins 17 ans, d'encadrer des groupes de mineurs dans le cadre des Accueils de Loisirs. Il se déroule en **3 étapes** :  Formation Générale  Stage Pratique  Approfondissement

1 FORMATION GÉNÉRALE

Coût moyen en PC : 560€

D'une durée de 8 jours, elle est dispensée par un organisme de formation agréé. Elle se déroule en internat ou en demie pension selon les sessions.

Contenu :

- Connaissance du développement de l'enfant
- L'enfant, le jeu et l'activité
- Entraînement à la pratique d'activités
- Élaboration et mise en vie de projets

2 STAGE PRATIQUE

D'une durée de 14 jours, il doit être effectué dans un Accueil de Loisirs déclaré aux services du ministère de la Cohésion Sociale dans les 18 mois au plus tard après la Formation Générale.

Selon la structure d'accueil, ce stage peut être rémunéré.

3 APPROFONDISSEMENT

Coût moyen en PC : 450€

D'une durée de 6 jours minimum, il est dispensé par un organisme de formation agréé et se déroule en internat ou en demie pension selon les sessions.

Contenu : les stages d'approfondissement sont classés selon trois approches différentes :

- 1/ Un *domaine d'activité* : activités manuelles, spectacles...
- 2/ Un *type de public* : petite enfance, personnes handicapées...
- 3/ Une *qualification* : voile, surveillant de baignades...

DIFFÉRENTS ORGANISMES DE FORMATION

UFCV BRETAGNE

8 rue du Dr Francis Joly
CS74437
35044 Rennes Cedex
Tel : 02 23 42 35 00
bafa.ufcv.fr

LES FRANCAS

3 rue jolie brise
22150 Plouguenast
Tel : 02 96 26 04 98
www.francasbzh.fr

LES CEMEA

92 rue du Frugy
29337 Quimper
Tel : 02 98 90 10 78
www.cemea-bretagne.fr

FINANCEMENT POSSIBLE



LA CAF

aide de 91€47
minimum pour tous

- > majoration de 15€24 si perfectionnement centré sur le jeune enfant
- > jusqu'à 300€ sur l'intégralité du BAFA si quotient familial inférieur à 850€

TRÉGASTELLOIS

La commune de Trégastel peut vous accompagner dans votre cursus de formation BAFA, notamment en vous permettant d'effectuer votre stage pratique au sein de son accueil de loisirs «Papillons».

Elle peut également vous octroyer un financement en vous intégrant au dispositif « Devenir animateur, ça s'apprend ! ».

Conditions :

- Être âgé d'au moins 16 ans au début du dispositif
- Avoir un projet professionnel déjà pré défini en lien avec le domaine de l'enfance

Le nombre de financements annuels étant limité, les ressources des parents seront également prises en considération.

